



SOUSCRIPTION PERMANENTE

de soutien à l'activité de *Bretagne réunie*

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT MENSUEL TRIMESTRIEL ⁽¹⁾

Montant de chaque prélèvement : [] € - Cotisation incluse : OUI – NON ⁽²⁾

Désignation du Tiré (la personne qui souscrit)

NOM et prénom :

N°, et rue ou lieu-dit :

Code postal [] Ville :

Établissement bancaire du Tiré ⁽³⁾

Nom :

N°, et rue ou lieu-dit :

Code postal [] Ville :

Références du compte à débiter

Banque	Guichet	Compte	Clé
[]	[]	[]	[]

Organisme créancier (Tireur)

BRETAGNE RÉUNIE
BP 49032
44090 NANTES CEDEX 1

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier désigné ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1^{er} avril 1980 de la Commission nationale Informatique et Liberté (CNIL).

A le

Signature du souscripteur :

----- *Ne pas séparer les deux parties avant l'envoi à Bretagne réunie* -----

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Numéro national d'émetteur

542 658

Titulaire du compte à débiter

NOM et prénom :

N°, et rue ou lieu-dit :

Code postal [] Ville :

Établissement teneur du compte

Nom :

N°, et rue ou lieu-dit :

Code postal [] Ville :

Références du compte à débiter

Banque	Guichet	Compte	Clé
[]	[]	[]	[]

Organisme créancier

BRETAGNE RÉUNIE
BP 49032
44090 NANTES CEDEX 1

A le

Signature du souscripteur :

Merci de remettre ou adresser **les deux parties** de cet imprimé à votre créancier (**Bretagne réunie**, à l'adresse ci-dessus), **sans les séparer**, sans oublier d'y joindre un relevé d'identité bancaire (**RIB**), postale (**RIP**) ou de Caisse d'Épargne (**RICE**).

¹ Cocher la case correspondant à votre choix.

² Entourer la réponse choisie ou rayer l'autre. Le choix NON signifie que le souscripteur ne souhaite pas être considéré comme adhérent de Bretagne réunie ou qu'il souhaite payer sa cotisation proprement dite par un autre moyen. Si le choix est OUI et que le souscripteur est à jour de sa cotisation pour la période en cours, les premiers prélèvements seront ajustés à la baisse à due concurrence.

³ En cas de changement de banque, ne pas oublier de le signaler à Bretagne réunie pour recevoir un imprimé de mise à jour.